



SARL B. ROGER SERVICES
29 Rue de Fontaine
62134 PREDEFIN
Tél : 06.44.01.71.70
Mail : b.rogerservices@laposte.net
SIRET : 823 509 575 00010
NAF : 8559B
TVA : FR 41 823 509 575

PROGRAMME DE FORMATION : AIPR Opérateur

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION :

Objectif de la formation :

- Être capable d'appliquer les consignes de sécurité inhérentes aux travaux à proximité des réseaux
- Être capable d'identifier les risques en temps réel lors des interventions à proximité des réseaux
- Employer les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement

Pré-requis :

- Maîtriser les savoirs de base (lecture écriture calcul...)
- Être apte médicalement
- Avoir au moins 18 ans

Public concerné :

- Conducteur d'engins et suiveur travaillant sur ou à proximité des réseaux enterrés
- Si une ou des personne(s) en situation de handicap doit (vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration

Moyens pédagogiques et techniques :

- Supports audiovisuels
- Salle adaptée aux nombres de participants

Modalités Pédagogiques :

- Exposé théorique, exercices pratiques

Moyens d'encadrement :

- Les formateurs, expérimentés en pédagogie, disposent d'une expérience du terrain

Durée : 1 journée (7 heures par jour)

Lieu : dans nos locaux ou sur site

Nombre de participants :
De 01 à 08 participants

Date(s)formation : A définir

Tarif : Nous consulter pour plus de précision





SARL B. ROGER SERVICES
29 Rue de Fontaine
62134 PREDEFIN
Tél : 06.44.01.71.70
Mail : b.rogerservices@laposte.net
SIRET : 823 509 575 00010
NAF : 8559B
TVA : FR 41 823 509 575

CONTENU DE LA FORMATION :

La réglementation

- L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- La procédure DT-DICT

La préparation du chantier

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Les règles de sécurité lors des travaux à proximité des réseaux

Le Travail à proximité des réseaux

- Les moyens de protection collective et individuelle
- Les éléments de réseau visibles sur le chantier
- Le marquage-piquetage
- Situations potentiellement dangereuses
- L'arrêt de chantier
- Réalisation de l'examen « QCM IPR Opérateur »
- Retour sur plusieurs points de la formation

VALIDATION DE LA FORMATION :

Une évaluation des savoirs de 60 minutes maximum sous forme de QCM conformément au protocole de l'examen AIPR en centre certifié